

13 juillet 2020

Bonjour,

J'aurais aimé connaître l'existence de cette enquête par le bulletin ou un avis écrit aux lettres, le panneau lumineux n'est en effet pas toujours très lisible.

Me concernant, je voudrais attirer votre attention sur quelques points : la carrière génère des nuisances au niveau sonore (une nuisance en continu plus ou moins importante selon le sens du vent et bien sûr les explosions). Il y a aussi régulièrement d'épaisseurs poussières qui se déposent de couleurs grises au rouge. Les vibrations des explosions même s'il y en a peu sont aussi gênantes à ressentir et peut craindre par la structure de la maison.

J'espère que si l'exploitation de la carrière doit se poursuivre, toutes les mesures pour la sécurité, la réduction des nuisances de toutes sortes, la préservation de l'environnement et de la qualité de vie seront mises en place et vérifiées régulièrement.

Christelle Darlens

8 rue de la Chapelle